



L'an deux mille vingt et un

Le 2 février à 19 h 00

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Macot chef-lieu en séance publique sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH, maire.

Etaient présents :

ASTIER Fabienne, ASTIER Robert, BELTRAMI Henri, BENOIT Nathalie, BERARD Patricia, BOCH Jean-Luc, BROCHE Richard, BUTHOD Maryse, CHARRIERE Christiane, COURTOIS Michel, DE MISCAULT Isabelle, FAGGIANELLI Evelyne, GENTIL Isabelle, GIROD GEDDA Isabelle, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, MICHE Xavier, MONTMAYEUR Myriam, OUGIER Pierre, PELLICIER Guy, SILVESTRE Jean-Louis, TRESALLET Gilles, VALENTIN Benoit, VENIAT Daniel Jean, VILLIEN Michelle

Excusés :

DUSSUCHAL Marion (pouvoir à GENTIL Isabelle), ROCHET Romain (pouvoir à VENIAT Daniel-Jean), VIBERT Christian

Absente :

CRESEND Christelle

Formant la majorité des membres en exercice

Mme Fabienne ASTIER est élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

Finances : 1. Approbation du compte administratif 2020 - Budget Général La Plagne Tarentaise, 2. Approbation du compte administratif 2020 - Budget Eau, 3. Approbation du compte administratif 2020 - Budget Assainissement, 4. Approbation du compte administratif 2020 - Budget annexe des parkings, 5. Approbation du compte administratif 2020 - Budget annexe Cinéma, 6. Approbation du compte administratif 2020 - Budget annexe Transport Public, 7. Approbation du compte administratif 2020 - Biens du Revers, 8. Approbation du compte administratif 2020 - Budget annexe Lotissement de Montchavin, 9. Approbation du compte de gestion 2020 - Budget Général La Plagne Tarentaise, 10. Approbation du compte de gestion 2020 - Budget Eau, 11. Approbation du compte de gestion 2020 - Budget Assainissement, 12. Approbation du compte de gestion 2020 - Budget annexe des parkings, 13. Approbation du compte de gestion 2020 - Budget annexe Cinémas, 14. Approbation du compte de gestion 2020 - Budget annexe Transport Public, 15. Approbation du compte de gestion 2020 - Biens du Revers, 16. Approbation du compte de gestion 2020 - Budget annexe Lotissement de Montchavin, 17. Affectation des résultats 2020 - Budget Général La Plagne Tarentaise, 18. Affectation des résultats 2020 - Budget Eau, 19. Affectation des résultats 2020 - Budget Assainissement, 20. Affectation des résultats 2020 - Budget annexe des parkings, 21. Affectation des résultats 2020 - Budget annexe Cinéma, 22. Affectation des résultats 2020 - Budget annexe Transport Public, 23. Affectation des résultats 2020 - Biens du Revers, 24. Affectation des résultats 2020 - Budget annexe Lotissement de Montchavin, 25. Approbation des restes à réaliser 2020 - Budget Général La Plagne Tarentaise, 26. Approbation des restes à réaliser 2020 - Budget Eau, 27. Approbation des restes à réaliser 2020 - Budget Annexe des Parkings, 28. Vote des taux de contributions directes locales pour 2021, 29. Vote du Budget Général 2021, 30. Vote du Budget Eau 2021, 31. Vote du Budget Assainissement 2021, 32. Vote du Budget annexe des Parkings pour 2021, 33. Vote du Budget annexe Cinémas 2021, 34. Vote du Budget annexe Régie de Transport 2021, 35. Vote du Budget Biens du Revers 2021, 36. Vote du Budget annexe Lotissement de Montchavin 2021, 37. Modification des tarifs de police de voirie.

Administration générale : 38. Règlement intérieur péri et extrascolaire, 39. Désignation des membres extérieurs de la commission développement durable, 40. Projet de fusion des écoles de Bellentre-Bonconseil.

Ressources humaines : 41. Modification du tableau des effectifs communal au titre de l'année 2021 dans le cadre des avancements de grade, 42. Changement de service et refacturation à la régie de transport – hiver 2020-2021, 43. Autorisation au maire de signer la convention de transfert de droit à congés d'un agent avec la commune de Saint Jorioz dans le cadre du recrutement par voie de mutation, 44. Mandatement du CDG73 en vue de la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque statutaire, 45. Mandatement du CDG73 afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance, 46. Autorisation au maire de signer un avenant à la convention relative à l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire avec le CDG73, 47. Modification de la délibération n° 2019-091 instituant le télétravail, 48. Modification de la délibération n° 2020-281 portant extension du RIFSEEP, 49. Suppression de postes suite à la réorganisation des services et modification du temps de travail, 50. Création d'un poste permanent de chef d'équipe du pôle voirie à temps complet.

Travaux : 51. Plan de viabilité hivernale.

Urbanisme-Foncier : 52. Régularisation foncière entre la Commune et l'association Saint Jean Education – Montorlin, 53. Cession parcelle 038 E 2060 à l'association St Jean Education, 54. Cession d'une partie de la parcelle communale cadastrée 150 N 1353p – Plagne 1800, 55. Attribution du lot B de l'appel à projets Les Coches Observatoire Haut, 56. Avenant à la promesse unilatérale de vente entre la Commune et Savoisienn Habitat – Lot. Le Panorama.

Madame Aurélie ROGUIER et Monsieur Cyril CHENAL de la Communauté de Communes des Versants d'Aime (COVA) présentent à l'ensemble du conseil municipal les documents relatifs à la sensibilisation des déchets.

Approbation du compte administratif 2020 : Budget Général de La Plagne Tarentaise

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2020, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget Général de la commune de La Plagne Tarentaise.

(Votants : 26, pour : 26)

Approbation du compte administratif 2020 : Budget Annexe Eau - La Plagne Tarentaise

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2020, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget annexe Eau de la commune de La Plagne Tarentaise.

(Votants : 26, pour : 26)

Approbation du compte administratif 2020 : Budget Annexe Assainissement de La Plagne Tarentaise

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2020, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget annexe Assainissement de la commune de La Plagne Tarentaise.

(Votants : 26, pour : 26)

Approbation du compte administratif 2020 : Budget Annexe Parkings

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2020, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget annexe Parkings de la commune de La Plagne Tarentaise.

(Votants : 26, pour : 26)

Approbation du compte administratif 2020 : Budget Annexe Cinémas

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2020, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget annexe Cinémas de la commune de La Plagne Tarentaise.

(Votants : 26, pour : 26)

Approbation du compte administratif 2020 : Budget Annexe des Transports Publics de personnes

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2020, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget annexe des Transports Publics de personnes de la commune de La Plagne Tarentaise.

(Votants : 26, pour : 26)

Approbation du compte administratif 2020 : Budget Annexe biens du Revers de Bellentre

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2020, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget annexe Biens du Revers de la commune de La Plagne Tarentaise.
(Votants : 26, pour : 26)

Approbation du compte administratif 2020 : Budget Annexe Lotissement de Montchavin

Après que monsieur le maire ait quitté la séance afin de laisser le conseil municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2020, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget annexe Lotissement de Montchavin de la commune de La Plagne Tarentaise.
(Votants : 26, pour : 26)

Monsieur le maire réintègre la séance.

Approbation du compte de gestion 2020 du receveur : Budget Général de La Plagne Tarentaise

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2020 du budget Général de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur.
(Votants : 27, pour : 27)

Approbation du compte de gestion 2020 du receveur : Budget Eau de La Plagne Tarentaise

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2020 du budget Eau de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur.
(Votants : 27, pour : 27)

Approbation du compte de gestion 2020 du receveur : Budget Assainissement La Plagne Tarentaise

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2020 du budget Assainissement de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur.
(Votants : 27, pour 27)

Approbation du compte de gestion 2020 du receveur : Budget Annexe des Parkings

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2020 du budget annexe des Parkings de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur.
(Votants : 27, pour : 27)

Approbation du compte de gestion 2020 du receveur : Budget annexe Cinémas

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2020 du budget annexe Cinémas de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur.
(Votants : 27, pour : 27)

Approbation du compte de gestion 2020 du receveur : Budget Annexe Transport Public de Personnes

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2020 du budget annexe Transport public de personnes de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur.
(Votants : 27, pour : 27)

Approbation du compte de gestion 2020 du receveur : Budget Biens du Revers

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2020 du budget annexe Biens du Revers de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur.
(Votants : 27, pour : 27)

Approbation du compte de gestion 2020 du receveur : Budget Annexe Lotissement de Montchavin

Le conseil municipal approuve les comptes de Gestion 2020 du budget annexe Lotissement de Montchavin de la commune de La Plagne Tarentaise dressés par le receveur.
(Votants : 27, pour : 27)

Affectation des résultats 2020 : Budget Général

Concernant le budget Général, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2020 telles qu'elles lui sont présentées.

(Votants : 27, pour : 27)

Affectation des résultats 2020 : Budget Eau

Concernant le budget Eau, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2020 telles qu'elles lui sont présentées.

(Votants : 27, pour : 27)

Affectation des résultats 2020 : Budget Assainissement

Concernant le budget Assainissement, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2020 telles qu'elles lui sont présentées.

(Votants : 27, pour : 27)

Affectation des résultats 2020 : Budget Annexe Parkings

Concernant le budget annexe Parkings, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2020 telles qu'elles lui sont présentées.

(Votants : 27, pour : 27)

Affectation des résultats 2020 : Budget Annexe des Cinémas

Concernant le budget annexe des Cinémas, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2020 telles qu'elles lui sont présentées.

(Votants : 27, pour : 27)

Affectation des résultats 2020 : Budget Annexe Transport Public de personnes

Concernant le budget annexe Transport Public de personnes, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2020 telles qu'elles lui sont présentées.

(Votants : 27, pour : 27)

Affectation des résultats 2020 : Budget Annexe Biens du Revers

Concernant le budget annexe Biens du Revers, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2020 telles qu'elles lui sont présentées.

(Votants : 27, pour : 27)

Affectation des résultats 2020 : Budget Annexe Lotissement de Montchavin

Concernant le budget annexe Lotissement de Montchavin, le conseil municipal approuve les affectations des résultats de clôture 2020 telles qu'elles lui sont présentées.

(Votants : 27, pour : 27)

Approbation des restes à réaliser 2020 : Budget général La Plagne Tarentaise

Le conseil municipal approuve les restes à réaliser 2020 (travaux non réalisés ou factures n'ont parvenues encore), pour un montant de 1 115 420,20 euros en dépenses et de 470 660,79 euros en recettes au budget général de La Plagne Tarentaise.

(Votants : 27, pour : 27)

Approbation des restes à réaliser 2020 : Budget Annexe Eau - La Plagne Tarentaise

Le conseil municipal approuve le montant de 92 087,72 euros « des restes à réaliser » 2020 (travaux non réalisés ou factures n'ont parvenues encore) en dépenses au budget annexe eau de La Plagne Tarentaise.

(Votants : 27, pour : 27)

Approbation des restes à réaliser 2020 : Budget Annexe Parkings

Le conseil municipal approuve le montant de 61 986,00 euros « des restes à réaliser » 2020 (travaux non réalisés ou factures n'ont parvenues encore) en dépenses au budget annexe des parkings.

(Votants : 27, pour : 27)

Vote des taux de contributions directes locales 2021

Depuis la création de la commune nouvelle, des dispositions ont été adoptées, par le conseil municipal du 03 octobre 2016, afin d'harmoniser les taux sur une durée de 12 ans. Il est donc proposé pour 2021 de ne pas augmenter les taux communaux de la Fiscalité Directe Locale.

Suite à la réforme fiscale supprimant la taxe d'habitation sur les résidences principales, un nouveau schéma de financement a été mis en place pour les collectivités locales (la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est affectée aux communes)

TAUX COMMUNAUX 2021 COMMUNE LA PLAGNE TARENTEISE

TAXES	TAUX 2021
Taxe d'habitation (réforme d'exonération en cours)	
Taxe foncière (bâti)	25,47 %
Taxe foncière (non bâti)	143,48 %
Contribution foncière des entreprises	29,45 %

Le conseil municipal approuve les taux des contributions tels que présentés
(Votants : 27, pour : 27)

Vote du Budget Général 2021

Le conseil municipal approuve le budget Général 2021 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 18 307 174,00 euros en fonctionnement et 10 379 950,00 euros en investissement.

(Votants : 27, pour : 22, contre : 5 - Richard BROCHE, Robert ASTIER, Guy PELLICIER, Isabelle Girod Gedda et Maryse BUTHOD)

Vote du Budget Annexe Eau 2021

Le conseil municipal approuve le budget annexe eau 2021 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 611 433,00 euros en fonctionnement et 919 100,00 euros en investissement.

(Votants : 27, pour : 23, contre : 4 – Robert ASTIER, Guy PELLICIER, Isabelle GIROD GEDDA et Maryse BUTHOD).

Vote du Budget Annexe Assainissement 2021

Le conseil municipal approuve le budget annexe assainissement 2021 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 408 000,00 euros en fonctionnement et 867 200,00 euros en investissement.

(Votants : 27, pour : 24, contre : 3 – Guy PELLICER, Isabelle GIROD GEDDA et Maryse BUTHOD)

Vote du Budget Annexe Parkings 2021

Le conseil municipal approuve le budget annexe parkings 2021 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 341 000,00 euros en fonctionnement et 259 320,00 euros en investissement.

(Votants : 27, pour : 25, contre : 2 - Isabelle GIROD GEDDA et Maryse BUTHOD)

Vote du Budget Annexe cinémas 2021

Le conseil municipal approuve le budget annexe cinémas 2021 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 140 000,00 euros en fonctionnement et 11 500,00 euros en investissement.

(Votants : 27, pour : 25, contre : 2 - Isabelle GIROD GEDDA et Maryse BUTHOD)

Vote du Budget Annexe de la Régie de Transport Public de Personnes 2021

Le conseil municipal approuve le budget annexe de la régie de transport public de personnes 2021 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 744 500,00 euros en fonctionnement et 6 800,00 euros en investissement.

(Votants : 27, pour : 25, contre : 2 - Isabelle GIROD GEDDA et Maryse BUTHOD)

Vote du Budget Annexe Biens du Revers 2021

Le conseil municipal approuve le budget annexe biens du Revers 2021 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 32 900,00 euros en fonctionnement et 25 820,00 euros en investissement.

(Votants : 27, pour : 27)

Vote du Budget Annexe du Lotissement de Montchavin 2021

Le conseil municipal approuve le budget annexe du Lotissement de Montchavin 2021 de la commune de La Plagne Tarentaise qui s'élève à 322 683,81 euros en fonctionnement et 232 683,81 euros en investissement.

(Votants : 27, pour : 27)

Modification des tarifs de police de voirie

Suite à la délibération n°2020-272 du 1er décembre 2020 fixant les tarifs des différents services municipaux, il convient d'ajouter les nouvelles tarifications pour le parking des camions aménagés des mines à Plagne 1800, le parking de la patinoire réservé aux commerçants aux Coches, la zone tampon du caravaneige à Plagne Villages et le stationnement pour l'installation des commerçants non sédentaires dans les hameaux.

Le conseil municipal approuve les tarifs tels que présentés.

(Votants : 27, pour : 27)

Approbation règlement intérieur péri et extrascolaire

Afin d'harmoniser la participation familiale pour l'ensemble des restaurants scolaires de La Plagne Tarentaise, le conseil municipal valide les modifications du règlement intérieur péri et extrascolaire.

(Votants : 27, pour : 27)

Désignation des membres extérieurs de la commission développement durable de La Plagne Tarentaise

Suite à l'appel à candidature et aux propositions reçues en mairie, le conseil municipal valide la nomination comme membres extérieurs de la commission développement durable de la Plagne Tarentaise des personnes suivantes :

- Madame Nadine COLLOMB
- Monsieur Serge DOBIAS
- Monsieur Jean-François GUY
- Monsieur Matthieu LE GALL
- Monsieur Quentin MALESIEUX
- Madame Corinne NOTARI
- Monsieur Stéphane POLLAK
- Monsieur Bruno TOLON

(Votants : 27, pour : 27)

Projet fusion écoles Bellentre- Bonconseil

Afin de mutualiser les moyens, le matériel et le personnel, d'avoir un côté plus sécuritaire et une facilité pour les parents ayant des enfants scolarisés dans les deux écoles, le conseil municipal approuve la fusion de l'école maternelle de Bonconseil et l'école élémentaire de Bellentre en une seule entité à compter de la rentrée scolaire 2021/2022.

(Votants : 27, pour : 26, contre : 1 – Guy PELLICIER)

Modification du tableau des effectifs communal au titre de l'année 2021 dans le cadre des avancements de grade

Afin de permettre d'assurer les perspectives d'évolution de carrière du personnel dans le respect des dispositions législatives et réglementaires de la fonction publique territoriale, le conseil municipal approuve les transformations de postes comme présentées et valide la modification du tableau des effectifs qui en résulte pour l'année 2021.

(Votants : 27, pour : 27)

Changement de service et refacturation à la régie de transport – hiver 2020-2021

Au vu des candidatures de deux adjoints techniques et de la crise sanitaire actuelle, le conseil municipal approuve l'affectation de ces agents à la régie de transport pour exercer les fonctions de chauffeur de navettes à hauteur de 35 heures hebdomadaires pour la saison hivernale 2020/2021

(Votants : 27, pour : 27)

Autorisation au maire de signer la convention de transfert de droit à congés d'un agent avec la commune de Saint Jorioz dans le cadre du recrutement par voie de mutation

Dans le cadre d'un recrutement par voie de mutation, il convient de fixer les modalités financières de reprise du compte épargne temps d'un agent de la commune de Saint-Jorioz.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention de transfert de droit à congé avec la commune précitée.

(Votants : 27, pour : 27)

Mandatement du Centre de gestion de la Fonction publique Territoriale de la Savoie en vue de la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque statutaire

Le conseil municipal décide de mandater le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie afin de mener, pour le compte de la Commune, la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour couvrir les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux affiliés et/ou non affiliés à la CNRACL.

(Votants : 27, pour : 27)

Protection sociale complémentaire – Mandatement du Centre de gestion de la Savoie afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance

Le conseil municipal décide de s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire pour le risque « Prévoyance ».

Pour ce faire, il mandate le Centre de Gestion (CDG) 73 afin de mener pour le compte de la collectivité la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation.

(Votants : 27, pour : 27)

Autorisation au maire de signer un avenant à la convention relative à l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire avec le Centre de Gestion de la Savoie

Le CDG 73 s'est engagé dans un dispositif d'expérimentation nationale de médiation préalable obligatoire pour des litiges entre agents territoriaux et leur employeur.

La convention d'adhésion dédiée a pris fin le 18 décembre 2020 et il convient de prolonger cette mission par avenant jusqu'au terme de l'expérimentation, soit au 31 décembre 2021.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer l'avenant à la convention avec le CDG 73 tel que présenté.

(Votants : 27, pour : 27)

Modification de la délibération n° 2019-091 instituant le télétravail

Afin de tenir compte du changement de grade d'un agent en charge du SIG, le conseil municipal décide la modification de l'article 1 de la délibération n°2019-091 instituant le télétravail.

(Votants : 27, pour : 27)

Modification de la délibération n° 2020-281 portant extension du RIFSEEP

Suite à une erreur de référence dans la délibération n°2020-281 du 1^{er} décembre 2020 portant sur l'extension du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), le conseil municipal décide de modifier ladite délibération.

(Votants : 27, pour : 27)

Suppression de postes suite à réorganisation des services et modification du temps de travail

Compte tenu de la création d'un poste d'attaché territorial et de l'intégration directe sur ce poste de Mme la Directrice Générale Adjointe en charge du service social, enfance, jeunesse, culture et patrimoine, il convient de supprimer l'emploi d'éducateur de jeunes enfants 1^{ère} classe occupé précédemment par l'agent.

Il fait tenir compte également de la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet, en remplacement d'un poste à temps complet.

Le conseil municipal approuve la suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet et la suppression d'un poste d'éducateur de jeunes enfants 1^{ère} classe à temps complet, à compter du 02 février 2021.

(Votants : 27, pour : 27)

Création d'un poste permanent de chef d'équipe du pôle voirie à temps complet

Suite au départ à la retraite d'un agent, il convient de créer un poste pour pourvoir à son remplacement au sein des services techniques.

Le conseil municipal approuve, la création d'un poste d'agent de maîtrise territoriale à temps complet à partir du 02 février 2021 et la suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal au 31 mars 2021.

(Votants : 27, pour : 27)

Plan de viabilité hivernale de la commune de La Plagne Tarentaise

Afin de faire face aux contraintes liées au déneigement, aux règles de circulation, ainsi que d'apporter une connaissance aux habitants des objectifs en matière de déneigement de la collectivité, le conseil municipal valide le plan de viabilité hivernale et les plans de déneigement associés.

(Votants : 27, pour : 27)

Régularisation foncière entre la commune et l'association Saint Jean Education : échange d'une parcelle communale issue du Domaine Public avec une partie de la parcelle 038 E n° 765p appartenant à l'Association St Jean Education et situées à Montorlin

Afin d'optimiser le terrain mis en vente par l'Association Saint Jean Education, le conseil municipal approuve la désaffectation et le déclassement du délaissé du Domaine Public au droit de la parcelle 038 E 745, tel que présenté sur le plan annexé.

Il approuve également l'échange sans soulte par une double vente entre la commune et l'Association St Jean Education, de 12 m² issus du Domaine Public au droit des parcelles cadastrées 038 E 745 et

038 E 766 avec 12 m² sur la parcelle cadastrée 038 E 765, appartenant à l'Association St Jean Education situées au village de Montorlin.

(Votants : 27, pour : 26, contre : 1 – Pierre OUGIER)

Cession par la commune de la parcelle 038 E 2060 situées à Montorlin, à l'Association Saint Jean Education

Pour faciliter la mise en vente du terrain appartenant à l'Association Saint Jean Education, le conseil municipal valide la cession par la commune, au prix de 100,00 €/m², toutes indemnités comprises, de la parcelle cadastrée 038 E n° 2060 située sur la commune déléguée de Bellentre, au bénéfice de ladite association.

(Votants : 27, pour : 26, contre : 1 – Pierre OUGIER)

Cession d'une partie de la parcelle communale cadastrée 150 N n° 1353 à madame TURCAUD Elise et monsieur SALAUN Hugo

Le conseil municipal approuve la cession par la commune, au prix de 300,00 €/m², toutes indemnités comprises, d'une emprise d'environ 80 m² d'une partie de la parcelle communale cadastrée 150 section N n°1353 au bénéfice de Madame TURCAUD et Monsieur SALAUN leur permettant l'agrandissement du bâtiment existant situé sur la parcelle voisine.

(Votants : 27, pour : 27)

Projet d'hébergements touristiques – Les Coches « Observatoire Haut » - Attribution du lot B à la SCI les 3 NUANCES

Suite à l'appel à projet lancé par la commune en 2020 pour la mise à disposition d'un tènement foncier situé sur la station de Montchavin les Coches, le conseil municipal approuve la candidature de la SCI Les 3 Nuances et décide de lui attribuer le lot B du projet d'hébergements touristiques Les Coches « Observatoire Haut ».

(Votants : 27, pour : 27)

Avenant à la promesse unilatérale de vente actée entre la Commune et Savoisienn Habitat dans le cadre du lotissement « Le Panorama »

Pour des raisons techniques et sanitaires liées à la COVID-19, la société Savoisienn Habitat doit modifier le planning pressenti lors de la signature de la promesse de vente dans le cadre du lotissement « Le Panorama ». Il est proposé de faire établir un avenant à la promesse unilatérale de vente du 11 mars 2020.

Le conseil municipal approuve la passation d'un avenant actant ce nouveau phasage pour la construction des bâtiments et modifiant les conditions suspensives d'obtention des permis de construire.

(Votants : 27, pour : 27)

Questions orales

Taxe de séjour

Le groupe « Agir pour l'économie au service de votre territoire » représenté par monsieur Richard BROCHE interroge monsieur le maire sur l'affectation du produit de la taxe de séjour et notamment les dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la collectivité.

Le groupe ajoute que conformément à l'article R2333-45 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les recettes procurées par ces taxes et l'emploi de ces dernières à des actions de nature à favoriser la fréquentation touristique doivent figurer dans un état annexe au compte administratif.

Monsieur le maire explique que les produits de la taxe de séjour peuvent être répartis soit intégralement pour des produits touristiques au sein du Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP), qui dispose de la compétence tourisme ; soit en partie ou totalement dédiée pour des projets touristiques viables pour le développement et la valorisation du tourisme d'altitude ou dans les villages.

Monsieur Richard BROCHE indique qu'il aurait souhaité que cette répartition soit visible sur le budget.

Monsieur le maire précise que cette affectation sera mentionnée sur la partie compétence tourisme.

Madame Isabelle GIROD GEDDA indique que ce montant ne doit pas figurer en investissement et demande s'il est possible de l'injecter, par exemple, pour le fonctionnement des navettes.

Monsieur le maire souligne que cette somme est destinée à promouvoir le territoire et qu'effectivement, il est possible d'affecter les recettes de la taxe de séjour pour le fonctionnement de la régie de transport public de personnes.

Suite à l'interrogation de Madame Isabelle GIROD GEDDA au sujet du fléchage de la taxe séjour sur le budget, monsieur le maire explique que cela n'a aucune incidence sur les aides de l'Etat.

En effet, la taxe de séjour est compensée à 100%, sans avoir à justifier de son utilisation. Par conséquent, il n'y a aucune obligation d'avoir un fléchage défini de cette taxe, mais il est souhaitable qu'elle reste à usage touristique.

Véhicules communaux

Au vu du contexte financier actuellement préoccupant en raison de la crise sanitaire, le groupe « Agir pour l'économie au service de votre territoire » représenté par monsieur Richard BROCHE fait remarquer à monsieur le maire la nécessité de rechercher des économies dans le budget de fonctionnement. C'est pourquoi, il demande à ce que soit étudiée une rationalisation de l'utilisation des véhicules communaux sur le territoire de la commune.

Monsieur le maire affirme être en accord sur ce point et demande à monsieur Henri BELTRAMI, élu en charge des travaux, d'optimiser les déplacements sur le territoire des agents des services techniques, qui sont le plus présents sur le terrain.

Il précise, cependant, que la crise sanitaire actuelle ne permet pas, dans l'immédiat, de regrouper trop d'employés par véhicule, mais qu'une réflexion particulière doit être lancée sur ces déplacements.

Monsieur Richard BROCHE propose son aide à monsieur Henri BELTRAMI pour étudier la mise en œuvre de cette rationalisation.